



EXAMEN PROBATOIRE

SPECIALISTE TECHNIQUE

DANSE SUR GLACE

LYON
Patinoire Baraban
52 rue Baraban 69003 LYON
1^{er} juin 2019

Informations

	Thème
---	--------------

EXAMEN PROBATOIRE DE SPECIALISTES TECHNIQUES EN DANSE SUR GLACE

	Publics
---	----------------

La présence des candidats est obligatoire sur la complétude des sessions dans l'objectif d'une validation des Examens probatoires.

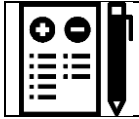
Seuls les candidats, à jour de leurs licences, figurant sur la liste des Officiels en activité en 2018/2019, signataires de la Charte d'Éthique et préalablement inscrits auprès de la CFOA peuvent y prendre part.

La présence est requise le samedi 1^{er} juin 2019.

	Modalités d'inscription
---	--------------------------------

Critères de présentation à l'examen probatoire spécialiste technique

- Avoir suivi la formation probatoire de spécialiste technique.
- Avoir officié en blanc sur la saison suivant la formation.



Évaluations

SPECIALISTE TECHNIQUES :

Taux de réussite exigé :

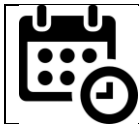
- 75% de bonnes réponses sur l'ensemble des épreuves

Type d'épreuve :

- Questions à choix multiples de réponse (QCM)
- Questions rédactionnelles
- Jugement de programmes
- Entretien individuel

Sources documentaires :

Règlement ISU 2018,
Règlement Intérieur des Officiels d'Arbitrage 2018, Circulaires et
Communications CFOA en vigueur,
Communications ISU en vigueur
Règles Technique à validité constantes de la CSNDG,
Règlement Intérieur de la CSNDG,
Communications CSNDG



Planning

SAMEDI 1er JUIN 2019

L'examen se déroulera pendant les sélections pour les Grand Prix Juniors.
Les horaires précis pour les examens seront faits en fonction et seront communiqués dès que connus.



Venir en train

GARE DE LYON PART-DIEU

Puis à pied depuis la gare (5 minutes)



Venir en avion

AEROPORTS DE LYON puis tramway ou bus vers LYON PAR-DIEU.



Venir en voiture

52 rue Baraban – 69003 LYON



Bus / Métro

Métro ligne B – arrêt PART-DIEU



Hôtel

Réservation effectuée par les candidats.

Les remboursements se feront en fonction de l'origine des participants sur la base tarifaire fédérale.

Juges régionaux – Ligue de licences

Juges nationaux - CSNDG

Formateurs/examineurs - CSNDG



Repas

Les repas seront pris sur place et devront être avancés par les candidats.

Les remboursements se feront sur la base tarifaire fédérale.

Juges régionaux – Ligue de licences

Juges nationaux - CSNDG

Modalités de prise en charge

Modalités de prise en charge des participants :

Juges régionaux – Ligue de licences

Juges nationaux - CSNDG

Formateurs/examineurs - CSNDG

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,

- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,

- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.

Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
CFOA	Ségolène DUPREZ	Duprez.segolene@gmail.com	06 50 06 22 91
CNOA	Clément PERRIGOUARD	Clement.perrigouard@gmail.com	06 09 02 47 18
Assistante CFOA	KARINE GAMARD	cfoa@ffsg.org	01 43 46 10 20
Formatrice	Christine HURTH	Christine.hurth@hotmail.fr	06 74 29 59 83

Formateur	Roxane PETETIN	roxane.petetin03@orange.fr	06 20 34 72 91
Samu 35			15
Pompiers			18